



**VILLE DE MONTVILLE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi treize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 avril 2023, s'est réuni à la Mairie de Montville, sous la présidence de Mme Anne-Sophie CLABAUT, Maire.

Etaient présents : Mme Anne-Sophie CLABAUT, M. Patrice BONHOMME, M. Romain TAILLEUR, Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Philippe MARMORAT, Mme Myriam TRAVERS, M. Stéphane GIORDANO, Mme Marie-France LAIR, M. André GOHON, Mme Nadine LECOUTEY-VIEL, M. Georges COVELLO, Mme Isabelle POCHON, M. Jean-Philippe MELLIN, M. Olivier FOURNIER, Mme Christelle MONJEOT, M. Ludovic ROSSEEL, Mme Aurélie GRAVELLE à partir de 20h10 (questions 12 à 24), M. Alexis SAINT-AUBIN, M. Thierry LANGLOIS, M. Gérard PERNI, Mme Nathalie LANGLOIS.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Christèle AUTIN pouvoir à Mme Myriam TRAVERS, Mme Fabienne MARTIN DIT LATOUR pouvoir à M. Romain TAILLEUR, Mme Aurélie GRAVELLE pouvoir à M. Stéphane GIORDANO jusqu'à 20h10 (questions 1 à 11), M. Christophe DELMAS pouvoir à M. Patrice BONHOMME, Mme Gaëlle FLIPO pouvoir à Mme Anne-Sophie CLABAUT, Mme Abigaëlle VEURE pouvoir à M. Olivier FOURNIER, Mme Isabelle DENIS pouvoir à M. Thierry LANGLOIS.

Secrétaire de séance : M. Thierry LANGLOIS.

9) ÉTAT DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ALLOUÉES PAR LA VILLE AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS POUR L'ANNÉE 2023

Délibération n° 2023/017

Rapporteur : M. Romain TAILLEUR

Vu l'article L.2311-7 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la Commission des finances, des ressources humaines et de la sécurité du 28 mars 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :

- décide d'attribuer pour l'année 2023 les subventions de fonctionnement telles que rappelées dans le tableau joint en annexe à la présente délibération,
- dit que les crédits seront prévus en dépenses de fonctionnement au Budget principal Ville 2023,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à mandater les montants de subventions correspondants,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à prendre toute décision qui serait la suite ou la conséquence de la présente délibération.

En ce qui concerne la subvention pour l'association « Les Aînés de Montville » le vote est le suivant :

Pour : 26 - contre : 0 - abstention : 0.

Mme Anne-Sophie CLABAUT ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour l'Amicale des sapeurs-pompiers, le vote est le suivant :

Pour : 26 - contre : 0 - abstention : 0.

Mme Aurélie GRAVELLE ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour le Rétro Auto Moto Montville (RAMM), le vote est le suivant :

Pour : 26 - contre : 0 - abstention : 0.

M. Romain TAILLEUR ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour l'Amicale cyclotouriste de Montville (ACM), le vote est le suivant :

Pour : 26 - contre : 0 - abstention : 0.

M. Georges COVELLO ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour l'association des anciens combattants ACPG-CATM et TOE, le vote est le suivant :

Pour : 26 - contre : 0 - abstention : 0.

Mme Marie-France LAIR ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour le Club de pétanque montvillais, le vote est le suivant :

Pour : 26 - contre : 0 - abstention : 0.

M. Jean-Philippe MELLIN ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour Montville Handball, le vote est le suivant :

Pour : 25 - contre : 0 - abstention : 0.

M. Patrice BONHOMME et M. Jean-Philippe MELLIN ne prennent pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour Montville Génétic, le vote est le suivant :

Pour : 26 - contre : 0 - abstention : 0.

M. Philippe MARMORAT ne prend pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour le Comité de jumelage Montville-Haiger, le vote est le suivant :

Pour : 19 - contre : 0 - abstention : 0.

M. Romain TAILLEUR, M. Philippe MARMORAT, M. Stéphane GIORDANO, M. Jean-Philippe MELLIN, Mme Isabelle POCHON, Mme Marie-France LAIR, M. Alexis SAINT-AUBIN, Mme Isabelle DENIS ne prennent pas part au vote.

En ce qui concerne la subvention pour l'acquisition de vélos neufs, le vote est le suivant :

Pour : 24 - contre : 0 - abstentions : 3 (M. Thierry LANGLOIS, M. Gérard PERNI, Mme Nathalie LANGLOIS)

En ce qui concerne l'ensemble des autres subventions, le vote est le suivant :

Pour : 27 - contre : 0 - abstention : 0.



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Anne-Sophie CLABAUT

Transmission en Préfecture le 17 AVR. 2023

Publication le 17 AVR. 2023

Accusé de réception en préfecture
076-217604529-20230413-DELIB2023-017-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

ASSOCIATION	SUBVENTION en €
Coopérative scolaire élémentaire Chevalier	1 441,60 €
ULIS élémentaire Chevalier	1 207,20 €
Coopérative scolaire élémentaire Berlioz	1 219,00 €
Coopérative scolaire Berlioz maternelle	805,60 €
Crédit spécial Noël maternelle Berlioz	228,00 €
Coopérative scolaire maternelle Pincepré	805,60 €
Crédit spécial Noël maternelle Pincepré	228,00 €
Activ'sports	4 200,00 €
Amicale Cyclotouriste de Montville (A.C.M.)	750,00 €
Association Sportive du Collège Eugène Noël	400,00 €
CB 2000 - Foulées	150,00 €
Club de Billard Français de Montville	315,00 €
Club de Pétanque Montvillais	700,00 €
AMFTT Anceaumeville Montville Fontaine le Bourg Tennis de Table	1 300,00 €
Football Club du Nord Ouest	7 600,00 €
Football Club du Nord Ouest (Peinture)	400,00 €
Gymnastique volontaire EPGV	800,00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers	660,00 €
Judo Club Montville	7 500,00 €
Judo Club Montville SUB EXCEPTIONNELLE	2 500,00 €
MiniFlotte 76710	200,00 €
Montville Badminton Loisirs	250,00 €
Montville Handball	20 000,00 €
Montville Houpeville Basket	18 000,00 €
Montville Randonnée	400,00 €
Montville Running Club	1 300,00 €
Montville Tennis Club	3 400,00 €
Volley Loisirs Montville	810,00 €
Golf de la forêt verte	400,00 €
ABCD école	200,00 €
Les Seniors Montvillais	1 000,00 €
Amicale du Personnel Municipal de Montville	5 000,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers	2 500,00 €
Anciens Combattants A.C.P.G. C.A.T.M. T.O.E.	900,00 €
Anciens Combattants A.C.P.G. C.A.T.M. T.O.E. SUB EXCEPTIONNELLE	250,00 €
Association Autonome des Parents d'Elèves	400,00 €
Association Montvillaise de Solidarité	200,00 €
Aux Fils des Deux Rivières	200,00 €
Bibliothèque Pour Tous	3 700,00 €
Cartables Montvillais	200,00 €
Club de Scrabble Montvillais	300,00 €
Comité de Jumelage Montville / Haiger	3 240,00 €
Comité de Jumelage Montville / Haiger SUB EXCEPTIONNELLE	800,00 €
Danse ! Maintenant !	430,00 €
Les Aînés de Montville	700,00 €
Montville Génétic	150,00 €
R.A.M.M.	400,00 €
Seine de scrap	350,00 €
Société d'horticulture et Jardins Ouvriers	900,00 €
Union Musicale de Montville	3 800,00 €
Union Musique Participation Manifestations	100,00 €
UNIT A	200,00 €
Association Foyer Collège	2 310,00 €
Lis-moi une histoire	200,00 €
Amicale Vallées Austreberthe et Cailly	200,00 €
ADEPAPE 76	200,00 €
Banque Alimentaire	1 749,00 €
CCAS	6 950,00 €
Mission Locale	1 000,00 €
CLIC	461,40 €
SUBVENTION VELOS	5 000,00 €
TURQUIE	500,00 €
Réserve	13 539,60 €
SOUS TOTAL:	135 000,00 €
Union Musicale de Montville (CLET)	18 000,00 €
TOTAL SUBVENTION:	153 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
076217604529-20230413-DELIB2023-017-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

